

■ **Arisgen SA**, à Plan-les-Ouates, chemin des Aulx 14, CH-660-2290006-3. Nouvelle société anonyme. Statuts du 02.10.2006. But: recherche, développement, fabrication et commercialisation de technologies et de produits utilisés en particulier à des fins de thérapie et de diagnostique, notamment, dans le domaine de la santé. Capital-actions: CHF 205'526, libéré à concurrence de CHF 158'526, divisé en 105'526 actions de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, et 100'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Apport en nature: selon contrat du 02.10.2006, un brevet n°EP06020286 et une licence exclusive d'exploitation pour le brevet n°EP05021189, dans le domaine de la reformulation de protéines thérapeutiques, pour CHF 53'200, en contrepartie duquel sont remises 93'600 actions de CHF 1, libérées à concurrence de 50 pourcent chacune, et 6'400 actions de CHF 1, entièrement libérées. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Martin-Garcia Jesús, de Cognny, à Chêne-Bougeries, président, Botti Paolo, d'Italie, à Veyrier, et Dubuis Benoît, de Savièse, à Ecublens, avec signature collective à deux. Réviseur: PricewaterhouseCoopers SA, succursale à Genève.

Journal no 13728 du 27.10.2006
(03618300 / CH-660.2.290.006-3)